

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/02/01/mal-logement-le-gouvernement-doit-infléchir-ses-choix-budgetaires_5417696_3224.html

Mal-logement : « Le gouvernement doit infléchir ses choix budgétaires »

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, invite l'exécutif à revenir sur les coupes prévues.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre Publié aujourd’hui à 11h45, mis à jour à 11h46

Article réservé aux abonnés

A l’occasion de la publication du 24^e rapport annuel sur l’état du mal-logement, Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, souligne les situations où l’Etat abandonne sans solution de logement ceux qu’il est censé protéger.

Dans cette édition, pourquoi insistez-vous sur la situation de ceux qui sortent de prison, d’hôpitaux psychiatriques ou, pour les jeunes devenant majeurs, de l’Aide sociale à l’enfance (ASE), des « sorties sèches sans logement » qui alimentent le « sans-abrisme » ?

Les chiffres sont préoccupants. Un quart des personnes sans domicile fixe (SDF) nées en France – une notion plus large que les sans-abri qui sont à la rue – sont d’anciens enfants placés par l’Aide sociale à l’enfance, et ce taux grimpe à 36 % pour les jeunes de 18 à 25 ans. 19 % des SDF qui avaient un logement l’ont perdu à la suite d’une hospitalisation ou d’une incarcération. Enfin, 68 000 personnes sortent de prison chaque année et elles sont nombreuses à se retrouver, à leur sortie, sans solution d’hébergement ou de logement. Ces trois institutions pourraient faire beaucoup mieux en évitant d’ajouter des difficultés au parcours de ces personnes déjà fragiles.

Nous espérons l’adoption de la proposition de loi de Brigitte Bourguignon, députée LRM de Pas-de-Calais, visant à rendre automatique le contrat jeune majeur jusqu’à 21 ans et même au-delà, jusqu’à l’autonomie ou la fin des études des 27 000 personnes sortant chaque année de l’ASE. Pour les personnes qui viennent de ces institutions, il faut impérativement mieux anticiper les sorties, ménager les transitions, faire essaimer les alternatives qui marchent et orienter lorsque c’est nécessaire, les personnes vers des logements accompagnés. Autant de solutions qui tardent à être mises en oeuvre, faute de moyens et parce que ce sont trois institutions en crise profonde.

Le mal-logement perdure et touche, selon vos estimations, 4 millions de personnes : la politique actuelle du gouvernement contribue-t-elle à l’éradiquer ?

Il serait faux de dire que rien n'est fait : par exemple sur l'hébergement d'urgence, le budget est passé à 800 millions d'euros en 2019 contre 650 millions en 2016. Le plan hivernal, bien que renvoyant encore à des réponses provisoires, est mieux anticipé. L'accès direct à un logement des personnes que promeut le gouvernement est, en revanche, fortement mis en cause par la réduction des APL et les 800 millions d'euros ponctionnés en 2018 et 2019 [*1,5 milliard en 2020*] freinent la construction de logements très sociaux.

Sur l'hébergement d'urgence, le budget est passé à 800 millions d'euros en 2019 contre 650 millions en 2016.

Nous constatons une montée en puissance de la création de places en pension de famille [*1 370 en 2018*] et 6 000 nouvelles places en intermédiation locative – un dispositif qui permet de louer des appartements privés pour loger des sortants d'hébergement en offrant des garanties aux bailleurs. Mais il reste d'énormes efforts à fournir pour apporter une réponse durable à l'ensemble des personnes mal logées. Nous appelons donc à une inflexion majeure des choix budgétaires et demandons que le gouvernement renonce à ses coupes dans les APL et les aides au logement social.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Mal-logement, chômage... La France face au défi de la pauvreté](#)

Le gouvernement met en avant sa politique dite du « logement d'abord » qui consiste à proposer aux personnes sortant de la rue ou de l'hébergement d'urgence un vrai logement, sans rallonger leur parcours d'étapes inutiles. Se concrétise-t-elle sur le terrain ?

Nous sommes en phase avec cette stratégie et constatons une mobilisation nouvelle et prometteuse de collectivités locales. Lyon, par exemple, veut diviser par deux en cinq ans, le nombre de sans-domicile ; Amiens promet une extinction du sans-abrisme en deux ans ; le Puy-de-Dôme et Clermont-Ferrand veulent parvenir au même résultat, en cinq ans... C'est encourageant. De plus en plus de collectivités, telles que Grenoble, Nantes, Toulouse, Limoges, Montpellier ou Rennes, vont organiser des Nuits de la solidarité, comme l'ont fait Paris et Metz en 2018, pour recenser les personnes sans-abri. C'est un travail utile pour associer les citoyens, mieux comprendre les parcours des personnes et fixer des objectifs précis pour sortir de ce fléau.

Mais l'Etat qui pousse ces initiatives n'apporte finalement que peu de financements à leur développement sur les territoires, alors que le budget des collectivités locales est sous tension : l'appel, lancé par l'Etat en novembre 2017, pour « *la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord* » n'est doté que de 15 millions d'euros sur deux ans pour les vingt-trois territoires sélectionnés... Il faut donc renforcer ces moyens et augmenter massivement ceux dédiés à la production de logements à vocation sociale.

Lire aussi [La Fondation Abbé Pierre dénonce le retour des logements surpeuplés](#)

Isabelle Rey-Lefebvre